



7- Gestion / Comptabilité / Finance/Fiscalité

Edition avril 2011

Apprentissage des bases de la gestion comptable de l'entreprise, du personnel et de la paye	3 à 4 jours	Ces bases permettront d'intégrer en interne des compétences en comptabilité générale, en gestion financière et en gestion de la paie. toutes les notions dont vous avez besoin pour optimiser la gestion de votre entreprise et de votre personnel.
Les bases en gestion comptable	3 jours	Ces bases permettront d'intégrer en interne des compétences en comptabilité générale. toutes les notions dont vous avez besoin pour optimiser la gestion de votre entreprise et de votre personnel.
Loi des finances 2011	1 jour	-Connaître les nouveautés issues de la loi de finances pour 2011 et de la loi de finances rectificative et des autres textes législatifs de l'année 2010 -Savoir appliquer les nouveaux textes -Maîtriser les nouvelles mesures incitatives afin d'en tirer le meilleur parti.
Lire, comprendre et interpréter un bilan et un compte de résultat	De 1 à 3 jours suivant le niveau	« Être en mesure d'échanger avec son comptable sur les éléments financiers de l'entreprise, donner une interprétation favorable des chiffres à son banquier, anticiper certaines situations, faire parler les chiffres en sa faveur en cas de vente... » Savoir interpréter un bilan et un compte de résultat, en extraire les notions clés pour un diagnostic à sa portée, pouvoir analyser son entreprise et sa rentabilité, connaître ses points fort et ses points faibles, les risques encourus...
TVA France et intracommunautaire	2 jours	-TVA des échanges de biens (France et International) -Les nouvelles règles de territorialité sur les services et D.E.S
Consolidation (groupe non coté)	7 jours	-Maîtriser la réglementation (normes françaises et internationales) et les mécanismes de la consolidation, préparer et organiser la consolidation, effectuer les écritures et établir les comptes d'un groupe. -Approfondissement des techniques de consolidation (méthodologie de contrôle des capitaux propres consolidés, anticiper les effets d'une opération de fusion ou de cession de filiale sur les comptes consolidés, savoir appliquer les méthodes de conversion des états financiers de filiales libellés en devises).
Compte et procédure budgétaire M21	4 jours	Connaître et comprendre l'instruction comptable et budgétaire M21. Bien maîtriser les règles de «



Formation Continue
NGnear

L'ESPRIT D'ENTREPRISE

comptabilité publique »,
Effectuer les opérations budgétaires et comptables
d'un EPS.
Élaborer, exécuter et contrôler le budget de l'EPS.
Maîtriser l'EPRD (État Prévisionnel des Recettes et des
dépenses)
Comprendre le « compte de gestion du comptable » et
ses interactions avec le « compte administratif de
l'ordonnateur ».

Pour toutes questions, renseignements, inscriptions, n'hésitez pas à contacter Valérie FABRE au 04.90.37.65.43